

Communiqué de presse

Amundi lance le premier ETF européen sur l'indice S&P 500 Buyback

Paris, le 09/02/2015 – Amundi ETF annonce la création du premier ETF européen sur l'indice S&P 500 Buyback. L'AMUNDI ETF S&P 500 Buyback UCITS ETF sera coté sur Euronext Paris le 17 février, puis enregistré sur les principales bourses européennes.

Le S&P 500 Buyback est un indice conçu pour évaluer la performance des 100 valeurs du S&P 500 qui ont affiché le plus fort taux de rachat d'actions sur les 12 derniers mois. Ses composantes sont équipondérées, ce qui lui permet d'être exposé à 100% au thème des rachats d'actions. Sur les 20 dernières années, l'indice a surperformé le S&P 500 à 17 reprises¹.

Ce thème d'investissement s'appuie sur une tendance durable, observée depuis la fin des années 1990, en matière de politique de rémunération des actionnaires sur le marché nord-américain : les rachats d'actions sont devenus la norme, leurs montants dépassant ceux des dividendes versés sur cette période².

Les programmes de rachat d'actions peuvent être déclenchés par différents facteurs comme un bilan solide ou une action sous-évaluée : soit l'entreprise dispose d'une trésorerie importante et choisit d'en faire bénéficier ses actionnaires, soit sa valeur de marché est sous-évaluée et elle décide de profiter de cette situation pour racheter ses propres titres.

Principales Caractéristiques

	Devise	Code ISIN	TER	ETF RIC	ETF Ticker
AMUNDI ETF S&P 500 Buyback UCITS ETF	EUR	FR0012395473	0.15%	BYBE.PA	BYBE FP
AMUNDI ETF S&P 500 Buyback UCITS ETF	USD	FR0012395499	0.15%	BYBU.PA	BYBU FP

Toute transaction fait l'objet de coûts prélevés par votre intermédiaire financier. Les performances peuvent varier à la hausse comme à la baisse en fonction des fluctuations de taux de change.

Au 09/02/2015 tous les produits de la gamme Amundi ETF sont conformes aux normes européennes UCITS IV.

Avec cet ETF proposé à un TER³ de seulement 0,15%, l'objectif d'Amundi est d'offrir une solution aux investisseurs à la recherche d'une alternative aux dividendes comme source de rendement sur le marché actions américain.

Valérie Baudson, Responsable du métier ETF et Indiciel d'Amundi, commente : « *Nous nous réjouissons de continuer à apporter des produits innovants et efficaces sur le marché. Cet ETF complète à la fois notre gamme actions américaines, et notre offre d'expositions smart beta, en réponse à la demande croissante des investisseurs sur ces stratégies d'investissement.* »

¹ S&P Dow Jones Indices | Examining Share Repurchasing and the S&P Buyback Indices, Juillet 2014. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Toute transaction fait l'objet de coûts prélevés par votre intermédiaire financier.

² Source: S&P – 31/12/2014

³ TER : Total Expense Ratio ou frais courants. Pour les fonds Amundi ETF, le TER correspond aux frais courants, tels que mentionnés dans le KIID. Les frais courants représentent les charges déduites du fonds au cours d'une année. Ils sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent. Lorsque le fonds n'a pas encore clôturé ses comptes pour la première fois, les frais courants sont estimés. Le TER est la somme des frais de gestion et de fonctionnement totaux annuels TTC facturés à un fonds, rapportée à son actif net.

Les produits Amundi ETF sont présents sur les principales bourses européennes, avec des équipes de vente dédiées. Les investisseurs peuvent suivre toute l'actualité d'Amundi ETF sur le site amundiETF.com.

Information - Le présent document est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations concernant les fonds Amundi ETF cités sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble de ces fonds, et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, **qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel Amundi décline toute responsabilité.**

Contacts Presse

Amundi ETF

Julie Fardoux

Tel: +33 1 76 33 02 57

julie.fardoux@amundi.com

Amundi

Natacha Sharp

Tel: +33 1 76 37 86 05

natacha.sharp@amundi.com

A propos d'Amundi ETF

Pionnier sur le marché européen des ETF, Amundi se classe parmi les 5 premiers fournisseurs d'ETF en Europe¹ avec plus de 15 milliards d'euros d'actifs sous gestion¹. Amundi offre aux investisseurs une large gamme de 100 ETF qui se caractérise par :

- **la qualité des produits,**
- **la capacité d'innovation,**
- **des prix compétitifs.**

Des équipes dédiées sont basées dans 8 pays d'Europe et s'appuient également sur un vaste réseau d'apporteurs de liquidité (plus de 50 teneurs de marché¹).

¹Source : Amundi ETF/Bloomberg au 31 décembre 2014.

amundiETF.com

A propos d'Amundi

Amundi se classe 1er acteur européen et dans le Top 10 mondial de l'industrie de l'asset management avec près de 850 milliards d'euros d'actifs sous gestion au plan mondial¹.

Implantée au cœur des principaux bassins d'investissement dans 30 pays, Amundi offre une gamme complète de produits, couvrant toutes les classes d'actifs et les principales devises.

Amundi développe ainsi des solutions d'épargne adaptées aux besoins de plus de 100 millions de clients particuliers à travers le monde et construit pour les clients institutionnels des produits sur mesure, performants et innovants, adaptés à leur activité et leur profil de risque. Elle contribue au financement de l'économie en orientant l'épargne au service du développement des entreprises.

Amundi est devenue l'asset manager européen de référence, reconnu pour :

- la performance de ses produits et leur transparence;
- la qualité de la relation avec ses clients fondée sur une approche de conseil dans une vision long terme;
- l'efficacité de son organisation et l'engagement de ses équipes au service des clients; l'engagement à prendre en compte les critères de développement durable et d'utilité sociale dans ses politiques d'investissement.

¹ Périimètre Amundi Group – Données au 30 septembre 2014.

Edité par Amundi - Société anonyme au capital de 596 262 615 euros – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur – 75015 Paris – France – 437 574 452 RCS Paris

amundi.com



Suivez-nous sur Twitter : twitter.com/Amundi_FR



Rejoignez-nous sur Facebook : <http://www.facebook.com/AmundiOfficial>



Suivez-nous sur LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/amundi->

Informations importantes

Les Fonds Amundi ETF (« Fonds ») présentent un risque de perte en capital. La valeur des parts des Fonds est soumise aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse et ne pas être intégralement restitués. Les Fonds ont fait l'objet d'un Document d'information clé pour l'investisseur (« DICI ») et d'un prospectus qui doivent obligatoirement être remis avant toute souscription. Il est recommandé de prendre connaissance de ces documents (incluant le détail des risques spécifiques) relatif à chaque Fonds et disponibles sur simple demande ou sur le site amundiETF.com. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs. Toute transaction fait l'objet de coûts prélevés par votre intermédiaire financier.

La politique de transparence et des informations sur la composition des actifs des Fonds sont disponibles sur amundiETF.com. La valeur liquidative indicative est publiée par les bourses. Des informations relatives la composition des indices sont disponibles sur le site des fournisseurs d'indice. Les parts des Fonds acquises sur le marché secondaire ne peuvent généralement pas être directement revendues au Fonds. Les investisseurs doivent acheter et vendre les parts sur un marché secondaire avec l'assistance d'un intermédiaire (par exemple un courtier) et peuvent ainsi supporter des frais. En outre, il est possible que les investisseurs paient davantage que la valeur liquidative actuelle lorsqu'ils achètent des parts et reçoivent moins que la valeur liquidative actuelle à la revente.

Edité le 09/02/2015 par Amundi - Société de gestion de portefeuille des Fonds, agréée par l'AMF n° GP 04000036. Siège social : 90, boulevard Pasteur - 75015 Paris - 437 574 452 RCS

Les Fonds mentionnés dans ce document (« Document ») sont des fonds communs de placement, agréés par l'AMF, à l'exception des deux compartiments de Sicav irlandaise agréés par la Banque Centrale d'Irlande (Central Bank of Ireland). Les Fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays, notamment les citoyens et/ou résidents des Etats-Unis d'Amérique. Il appartient à chaque investisseur de s'assurer qu'il est autorisé à investir dans les Fonds.

Avant tout investissement dans les Fonds, il est fortement conseillé à tout investisseur, de procéder, sans se fonder exclusivement sur les informations fournies dans ce Document, à l'analyse de sa situation personnelle ainsi qu'à l'analyse des avantages et des risques afin de déterminer le montant qu'il est raisonnable d'investir. A ce titre, tout investisseur est invité à se renseigner auprès de ses conseillers habituels (juridiques, fiscaux, financiers et/ou comptables). En outre, il appartient à tout investisseur de se renseigner sur les conséquences fiscales d'un investissement dans les Fonds.

Ce Document a été préparé sans prendre en compte les objectifs, la situation financière ou les besoins d'une personne en particulier.

Les gains ou pertes éventuels ne prennent pas en compte les frais, commissions et redevances éventuels supportés par l'investisseur (ex : taxes, frais de courtage ou autres commissions prélevés par l'intermédiaire financier...).

Ce Document ne constitue en aucun cas une recommandation (personnalisée ou non), une sollicitation, une offre d'achat ou de vente des parts des Fonds présentés ou un quelconque acte de démarchage bancaire et financier, ou plus généralement, d'acte de commercialisation d'instruments financiers et ne doit en aucun cas être interprété comme tel.

Ce document n'est pas destiné à l'usage des résidents ou citoyens des Etats Unis d'Amérique et des « U.S. Persons », telle que cette expression est définie par la « Regulation S » de la Securities and Exchange Commission en vertu du U.S. Securities Act de 1933 [et reprise dans le Prospectus des Fonds décrits dans ce document]*.

* passage à supprimer lorsque le document ne fait pas référence à des ETF.

L'exactitude et l'exhaustivité des informations fournies ne sont pas garanties bien que ces informations aient été établies à partir de sources sérieuses, considérées comme fiables. Les informations sont toutefois inévitablement partielles, fournies sur la base de données de marché constatées à un moment précis et sont susceptibles d'évolution. Amundi ne peut en aucun cas être tenu responsable des conséquences, directes ou indirectes, qui résulteraient des informations contenues dans ce Document ou de toute décision d'investissement ou de désinvestissement prises sur la base de ce Document.

Ce Document n'a été revu par aucune autorité de tutelle.

Disclaimer Indice S&P

Le Fonds n'est en aucune façon sponsorisé, avalisé, vendu ou promu par la Société Standard & Poor's («S&P»), ni par aucune filiale de S&P, ni par aucune des entités impliquées dans l'établissement des indices S&P. Les indices S&P sont la propriété exclusive de S&P et les indices S&P sont des marques de S&P ou de ses filiales et ont fait l'objet d'une licence accordée, pour certains besoins, à Amundi. Ni S&P, ni aucune filiale de S&P, ni aucune des entités impliquées dans l'établissement ou le calcul des indices S&P, ne fait aucune déclaration et n'émet aucune garantie, expresse ou implicite, vis-à-vis des détenteurs de parts du Fonds ou plus généralement du public, quant à l'opportunité d'une transaction sur des parts de fonds commun de placement en général, ou les parts du Fonds en particulier, ou la capacité de tout S&P à répliquer la performance du marché actions global. La description complète des indices S&P peut être consultée auprès de S&P, notamment sur le site Internet standardandpoors.com. « S&P Euro » et « S&P Europe 350 » sont des marques déposées de S&P pour désigner les indices

qu'elle calcule et qu'elle publie. S&P ne garantit ni la valeur de l'indice à un moment donné, ni les résultats ou la performance du produit indexé sur cet indice.